



**Association Nationale des Etudiants en Médecine de France**

5 rue Frédérick Lemaître - 75020 PARIS

Tél: 01 40 33 70 72

Fax : 01 40 33 70 71

[www.anemf.or](http://www.anemf.or)

Paris, le Mercredi 30 Mai 2006

## **Communiqué de Presse : Le Ministère de la Santé négligerait-il la clé de voute de la démographie médicale?**

A 15 jours des Epreuves Classantes Nationales, **l'Association Nationale des Etudiants en Médecine (ANEMF)**, membre de la FAGE, **pointe la négligence volontaire dont fait preuve le ministère de la santé concernant la répartition des postes d'internes**, véritable clé de voute de la démographie médicale de notre pays.

**L'ensemble des chiffres nécessaire** à l'établissement de cette répartition **sont connus** de longue date. **Il ne manque donc plus que la volonté politique de publier un arrêté pourtant essentiel pour l'avenir des 5000 futurs médecins** qui attendent de connaître leurs possibles affectations.

De plus, l'ANEMF souligne que **les mêmes erreurs vont encore être commises** cette année, alors qu'elles avaient été l'objet de vives tensions l'été dernier:

- **Le nombre global de poste est d'ores et déjà inférieur au nombre de candidat.** Est-il bien sérieux compte tenu de l'enjeu capital, d'anticiper les invalidations et les désistements?
- **les résidents de Médecine Générale sont cette année encore appelé à participer aux épreuves classantes nationales.** Pourtant avec une formation identique ils devraient pouvoir prétendre à une **équivalence pour le DES de Médecine Générale!** D'autant que **les postes qu'ils prendront seront laissés vacants, aggravant encore le trou démographique de cette spécialité.**

Ainsi, tandis que **le ministère de la Santé s'entête dans une politique de l'autruche au lieu de régler les véritables problèmes**, les étudiants s'exaspèrent du manque d'écoute dont il font l'objet.

**L'ANEMF appelle donc Mme Roselyne Bachelot à rendre en urgence les arbitrages nécessaires à une parution de l'arrêté de répartition** des postes d'internes avant les Epreuves Classantes Nationales qui auront lieu les 12 et 13 juin. Un nouveau manque de réactivité serait vécu comme une énième provocation par les étudiants. **La nouvelle Ministre de la Santé aura-t-elle la volonté politique d'établir le lien de confiance avec les futurs médecins? Si tel n'était pas le cas, les étudiants agiraient en conséquence.**

### Contacts presse :

Virginie Prade, Présidente de l'ANEMF, 06 77 66 94 78, [virginie.prade@anemf.org](mailto:virginie.prade@anemf.org)

Clément Lazarus, Vice-Président en charge de la communication, 06 74 83 95 79, [clement.lazarus@anemf.org](mailto:clement.lazarus@anemf.org)

Association à but non lucratif selon la loi de 1901 - Organisation représentative selon l'article 811-3 du Code de l'Education

Créée en 1965 - Représentée au CNOUS, et au CNESER

Nommée à la CPNEM et à la CNEM

Membre de la FAGE, de l'IFMSA